

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES

ASSEMBLEE PLENIERE

Mercredi 22 novembre 2017

COMPTE RENDU

Accueil de la nouvelle Assemblée Junior - Discours

Les nouveaux élus ont été accueillis dans l'hémicycle pour la première réunion en séance plénière par leurs parrains, les élus juniors de l'année précédente.

« Rencontre avec le jeu pour mieux se connaître »

Pour faciliter la première rencontre des nouveaux élus juniors et leur permettre ensuite de travailler ensemble sur les thématiques qu'ils auront choisies durant l'année, une médiation par le jeu a été proposée aux jeunes élus.

Ocella LIGUORI et Emy BABILONI, deux jeunes Services Civiques accueillis à la Direction de l'Éducation, ont présenté et animé toute la matinée les différents jeux interactifs. Cette belle collaboration avec les jeunes élus ont favorisé la rencontre et le partage.

Les trois jeux proposés (Times up, Pictionary et le Loup Garou) leur ont donné les moyens de cerner les différentes personnalités de ceux qui pourraient prendre en charge la présidence ou la vice-présidence du Conseil départemental des Jeunes pour l'année.

Présentation et sensibilisation à l'équilibre et au gaspillage alimentaires

A la suite d'une présentation du projet de sensibilisation à l'équilibre et au gaspillage alimentaires mené au sein du Conseil départemental Jeunes depuis l'année dernière avec la collaboration du cuisinier de la collectivité (qui leur confectionne les repas lorsqu'ils viennent en réunion au Conseil départemental), les jeunes ont souhaité poursuivre l'opération « O gaspi » et engager une réflexion sur l'amélioration de cette question dans leurs collèges respectifs.

Opération nationale « 1 000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire »

Dans ce cadre, des agents de la Direction de l'Éducation au Conseil départemental interviennent dans certains collèges euréliens pour réfléchir avec les professionnels de la restauration collective, la Communauté éducative, les Conseillers départementaux Jeunes et les collégiens demi-pensionnaires des établissements concernés sur des solutions à apporter pour améliorer et faire évoluer le phénomène, après une phase de diagnostic.

En 2016-2017, 5 collèges ont participé à cette opération (Anet, Anatole France de Châteaudun, Cloyes sur le Loir, Illiers Combray et Jean Monnet à La Loupe).

Cette année, 6 sont concernés (Authon du Perche, Bû, Albert Camus et Pierre et Marie Curie à Dreux, Les Petits Sentiers à Lucé et Maintenon).

Ouverture de la session plénière du CDJ - Discours

Pour l'ouverture de la session, la parole a été confiée à Anne BRACCO, Vice-présidente du Conseil départemental, qui, après avoir énoncé les différentes réalisations de qualité du CDJ liées à l'éducation à la Citoyenneté, a insisté sur l'engagement et le rôle important confié aux Conseillers Jeunes.

Concernant le projet du « Bien vivre ensemble » mis en place depuis l'année dernière dans un collège expérimental : Michel Chasles à Epernon, Madame BRACCO encourage l'assemblée junior à s'associer à cette thématique et à se soutenir entre collégiens pour tenter d'enrayer le harcèlement scolaire et favoriser un climat serein pour un meilleur apprentissage.

Puis, Marie-Hélène GROS, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de l'Information et de l'Orientation, représentant le Directeur Académique des services de l'Education Nationale, a vivement encouragé le dynamisme et félicité l'implication des jeunes élus dans la réalisation de leurs projets et tout particulièrement les actions liées à l'éducation à la Citoyenneté (Bien vivre ensemble, prévention du harcèlement...). Elle a aussi renouvelé son soutien et son association aux réflexions liées au sein de la jeune assemblée et du collège « laboratoire » concerné par l'expérimentation du « Bien vivre ensemble ».

Le Conseil départemental des Jeunes et ses fonctions

Présentation du 4^{ème} JT (Journal Télévisé) pour communiquer sur leurs actions

C'est sous la forme d'un 4^{ème} JT que les nouveaux élus juniors ont pris connaissance de leur institution et des travaux menés depuis plusieurs années sur les thématiques liées à l'éducation à la citoyenneté.

Depuis quatre années, les CDJ présentent l'actualité sur leurs projets sous la forme d'un « Journal Télévisé » filmé par un vidéaste professionnel. Des reportages sont confiés aux jeunes élus journalistes « envoyés spéciaux ».

Ce support de communication leur permet de promouvoir leur fonction, et peut être utilisé par les collèges notamment en début d'année au moment des élections des jeunes Conseillers.

Le CDJ-éco-délégué, acteur du Développement durable

Depuis l'année 2009-2010, le Conseil départemental a décidé de poursuivre la valorisation des initiatives prises par les collèges qui intègrent une démarche développement durable (environnement, économie et social) avec l'aide de véritables acteurs du Développement durable (éco-délégués). Il leur permet, quelque soit le niveau d'implication au sein du collège, de bénéficier de la distinction « **Labellisation à l'éducation au développement durable** ».

43 collèges sur 49 ont reçu ce label sous forme de gouttes d'eau mises en évidence dans le collège sur un panneau spécifique concerné par ce dispositif.

Cette année, 30 collèges ont répondu à l'appel à projet transmis aux 49 collèges euréliens en début d'année scolaire pour leur permettre de s'inscrire à partir de maintenant ou de poursuivre les actions liées au Développement durable menées dans leurs établissements et être soutenus par le Conseil départemental.

Date limite de réception des candidatures : **11 novembre 2017**.

Examen par les membres du Comité de Pilotage : **mercredi 13 décembre 2017** en présence d'une délégation de Conseillers départementaux Jeunes.

POUR INFO : Les éco-délégués dans les collèges

1- Acteurs du Développement durable au sein des collèges

Elus ou nommés dans chaque classe sur la base du volontariat, les éco-délégués participent aux projets liés au Développement durable (amélioration de l'environnement dans la cour du collège, tri sélectif, lutte contre le gaspillage alimentaire, le « bien vivre ensemble », actions caritatives...) réalisés avec des adultes (Communauté éducative : direction, professeurs, agents...).

2- CDJ : Ambassadeur du Développement durable et lien entre le Conseil Jeune et le collège

Les élèves, en tant que CDJ, sont les Ambassadeurs du DD de leur collège. Avec la fonction d'éco-délégués, ils font le lien entre leur collège et le Conseil départemental des Jeunes. Ils encouragent la mise en place d'actions concrètes au sein de leur collège.

Installation de l'Assemblée Junior : élection du Président et des 2 Vice-présidents

10 jeunes se sont portés candidats pour être élus Président de l'institution junior et, dans un discours, ont dégagé leurs motivations pour prendre une responsabilité au sein du Conseil départemental des jeunes.

C'est **Kézia CLETTE**, Conseillère départementale Jeune du collège Jean Racine à Maintenon qui a été élue **Présidente du Conseil départemental des Jeunes**.

Les 2 Vice-présidents sont :

- **Thomas JORET**, Conseiller départemental Jeune du collège Jean Moulin à Chartres
- **Tya TOURCHOT TREISSAC**, Conseillère départementale Jeune du collège Jules Ferry à Auneau.

Témoignages des anciens Conseillers départementaux Jeunes sur le CDJ

Plusieurs CDJ de l'année dernière, actuellement lycéens à Chartres, sont venus témoigner auprès de la nouvelle assemblée leur expérience en expliquant les avantages que le CDJ ait pu leur apporter :

- l'acquisition d'une certaine aisance dans la prise de parole en public,
- l'intérêt de gérer un projet complet abouti sur deux années de mandature,
- l'avantage de rencontrer des jeunes élus d'autres collèges pour confronter ses points de vue,
- la construction d'un véritable réseau personnel grâce aux contacts établis dans l'institution,
- le lieu où les jeunes sont écoutés par les adultes,
- l'élargissement de ses propres connaissances dans les thématiques abordées,
- les avantages à tirer d'avoir fait partie d'une telle assemblée dans sa vie de jeune citoyen...

Ouverture d'un débat autour des thématiques à travailler cette année

Après avoir abordé les différents thèmes jusqu'alors abordés par l'assemblée junior, les CDJ ont exprimé parmi les sujets qui les intéressent : le « Bien vivre ensemble », la lutte contre les discriminations, les difficultés liées aux addictions (drogue, tabac...).

NOUVEAUTE DANS L'ORGANISATION DES REUNIONS MENSUELLES

PROJET DE DELOCALISATION DES COMMISSIONS

Depuis sa création en novembre 1999, le CDJ, espace de promotion de la citoyenneté et du débat démocratique auprès des collégiens euréliens, s'est réuni jusqu'alors au Conseil départemental à l'Hôtel du Département Place Châtelet à Chartres dans l'hémicycle pour les séances plénières et les ateliers de réflexion.

4 réunions seront maintenues à Chartres en grand regroupement : les mercredis 17 janvier, 14 mars et 13 juin 2018.

Celles du 20 décembre 2017, du 14 février, 18 avril et 16 mai 2018 s'organiseront dans 4 collèges différents avec la présence de 4 groupes différents d'une vingtaine d'élus qui recevront une convocation par mail comme d'habitude.

Cette nouvelle orientation permet aux 4 délégations d'une vingtaine de jeunes élus de se réunir chacun leur tour avec les éco-délégués des collèges ruraux ou urbains volontaires pour mutualiser les actions liées à l'éducation à la Citoyenneté avec le soutien de la Communauté éducative, le projet unique étant de **sensibiliser les collégiens à l'éducation à la citoyenneté**.

La prochaine rencontre est donc prévue pour le petit groupe d'élus qui recevra la convocation pour se rendre vers un collège volontaire :

**Mercredi 20 décembre 2017 au Conseil Départemental Place Châtelet à Chartres
de 9h30 précises à 17 h.**